Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction régionale de l'Oriental
Délégation provinciale de Jerada

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵉⵔⵜ ⴷ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⵏ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵜ
المديرية الجهوية بجهة الشرق
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵜⴰⵖⵔⴼⵜ ⵏ ⵜⵎⵏⴰⵖⵜ ⵏ ⵉⵣⵣⴰⵏ
منذوبية إقليم جرادة
ⵜⴰⵏⴷⵓⴱⵉⵜ ⵏ ⵜⵎⵏⴰⵖⵜ ⵏ ⵊⵔⴰⴷⴰ

Avis d'achat sur bons de commande N°61/DMSPSJ/2026

Délégué Provincial du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la province de rada procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en plication des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

bjet de la prestation : Fourniture de consommables médico-dentaires estinés au centre de stomologie relevant de la DMSPSJ.

1. **Les informations à connaitre à propos de la prestation :**

e lieu d'exécution :	La DMSPS-JERADA
Délai et heure limites de réception des devis les concurrents :	**23/11/2026 à 12h**
Délai d'exécution	**15 jours. Ce délai commence le lendemain de la date de notification du Bon de commande.**
es plis des concurrents sont déposés par oie électronique dans le portail des narchés publics accessible à l'adresse uivante :	www.marchespublics.gov.ma

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction régionale de l'Oriental
Délégation provinciale de Jerada

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية بجهة الشرق
مندوبية إقليم جرادة

Les spécifications et la consistance de la prestation :

Désignation	Unité de mesure	Quantité	TVA
Allcem Core Ciment composite de reconstitution corono-radiculaire **ou** équivalent **Caractéristiques et spécifications :** – Résistance mécanique : haute résistance à la flexion et à la compression	**U**	5	**20%**
Coffret composite D-line Coffret composite dentaire, 4 seringues par kit **ou** équivalent **Caractéristiques et spécifications :** (4seringue composite par Kit)	**KIT DE 4 SERINGUES**	5	

Hay intilak N°125- Jerada, Maroc Tél : 05 36 82 00 32/Fax : 05 36 82 10 94

	Coffret composite ivoclar Coffret composite dentaire, **ou équivalent** **Caractéristiques et spécifications :** (8seringue composite par Kit)	**Kit de 8 seringues**	5	
04	Coffret composite 3m Coffret composite dentaire, **ou équivalent** **Caractéristiques et spécifications :** (4 seringue composite par kit)	Kit de 4 seringues	5	

offret Composite de stratification dfique LX5 Coffret composite de atification, **ou équivalent** **aractéristiques et spécifications :** seringue composite par kit)	**Kit de 6 seringues**	2	
iment verre ionomère photo- olymérisable **aractéristique et spécifications** seringues	**Kit de 4 seringues**	10	

âte dentaire Pâte dentaire à hydroxyde de calcium hotopolymérisable ou équivalent **aractéristique et spécifications** l'hydroxyde de calcium Ammdent Cal xcel LC photo polymérisable	**U**	5	
fta bioseal Ciment MTA en seringue de 4 , avec 10 embouts et 1 bloc de mélange u équivalent aractéristique et spécifications : eringue de 4 g de ciment MTA + 10 mbouts + 1 Bloc mélange.	kit	2	

9	Produits d'obturation canalaire **Caractéristique et spécifications :** Ciment d'obturation canalaire en seringue ou équivalent Seringue ADSEAL : META BIOMED	**U**	3	
0	Détecteur de caries d'Ultra dent ou équivalent **Caractéristique et spécifications :** 4 seringues	KIT	2	

11	Matériau pour restauration dentaire alvolex **Caractéristique et spécifications :** Matériau pour restauration dentaire alvolex ou équivalent solide 10g antiseptique	U	5
12	**Diacomp plus twist** **Caractéristique et spécifications :** système/fraise de finition et de polissage dentaire ou équivalent Fraise et Polissage	**U**	5

-Délai d'exécution : le délai global d'exécution est fixé à 15 jours, ce délai commence le lendemain de la date de notification du Bon de commande.

-Le fournisseur est responsable de toute perte, dommage, ou dépense dus à un conditionnement insuffisant et inadapté.

-Les articles est livré tout en respectant la date de livraison au centre dentaire relevant de la DMSPSJERADA.

-Si les articles sont reconnus impropres, inutilisables ou de qualités inférieures au cours de ses utilisation, le fournisseur sera tenu à son remplacement immédiat.

LA Documentation technique exigée Pour tous les articles :

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
et de la protection sociale
Direction régionale de l'Oriental
Délégation provinciale de Jerada

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية بجهة الشرق
مندوبية إقليم جرادة

***CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT (CEDM)** :Une copie du certificat d'enregistrement des dispositifs Médicaux CEDM en cours de validité à la date de l'ouverture des plis délivré au nom du concurrent par la direction du médicament et de la pharmacie du ministère de la santé et de la protection sociale conformément à la réglementation en vigueur ou en cours de renouvellement. Le certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux est exigé pour tous les articles figurant dans le présent avis d'achat.

* **Autorisation de distribution :** Pour les établissements de distribution de dispositifs médicaux, tels qu'ils sont définis par l'alinéa 11 de l'article 01 de la loi N°84-12,le concurrent doit être expressément autorisé par le titulaire de l'enregistrement pour la commercialisation des dispositifs enregistrés.

Le concurrent ayant l'offre la moins disante doit fournir impérativement les pièces listées ci-dessus avant la validation.

* Délai de rigueur : Les pièces doivent être **envoyées par courrier électronique à l'adresse Gmail : sae.dmspsj@gmail.com , Dans un délai maximum de 48 h à compter de la date et l'heure de la confirmation du devis.**

Passer le délai de 48 heures à compter de la date et l'heure de la confirmation du devis l'offre du soumissionnaire sera jugée d'écartement et passer à l'offre suivante.

LE DELEGUE PROVINCIAL :

Le Délégué Provincial
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Mohamed AJBILOU
DMSPS JERADA

Hay intilak N°125- Jerada, Maroc Tél : 05 36 82 00 32/Fax : 05 36 82 10 94